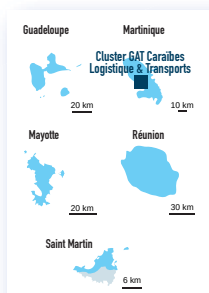


la mot

AU SERVICE DU TRANSFRONTALIER



- ERDF
- SNCF
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- Fédération des PNR
- Pôle Emploi Direction Générale

Catégorie d'adhérents	Category of members	Mitglieder-Kategorien
Etat State Staat		
Région Region Region		
Canton Canton Canton		
Communauté autonome Autonomous community		
Département Province Provinz		
Commune Municipality		
Groupement plurinational de collectivités territoriales	Plurinational grouping of local authorities	Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften
Entreprises	Company	Unternehmen
Réseau	Network	Netzwerk
Autre structure	Other structure	Weitere Struktur
Autres réseaux partenaires dont la MOT est membre fondateur	Other partner networks of which MOT is founding member	Andere Netzwerke dessen Gründungsmitglied die MOT ist

www.espaces-transfrontaliers.eu

Une structure unique

Trois grandes missions



1.

ASSISTER LES PORTEURS DE PROJET

La MOT apporte une assistance concrète et opérationnelle aux acteurs de différents niveaux souhaitant s'engager dans des projets transfrontaliers. Pour chaque intervention, la MOT adapte son expertise aux réalités du terrain en constituant des équipes de travail plurinationales et interdisciplinaires.

Des expertises variées...

Diagnostics territoriaux, accompagnement dans l'élaboration d'un projet de territoire, identification de projets transfrontaliers prioritaires, études juridiques (notamment création de Groupement Européen de Coopération Territoriale), études comparatives, assistance à maîtrise d'ouvrage...

...sur des thématiques et des territoires diversifiés

Transports, aménagement, équipements transfrontaliers, santé, emploi et formation, développement économique, immobilier et foncier, observation statistique, culture, environnement...

Agglomérations, espaces naturels et ruraux, coopération maritime...

2.

METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS ET LES EXPÉRIENCES

La mise en réseau des acteurs et les échanges d'expériences sur la coopération transfrontalière sont au cœur des activités de la MOT.



Séminaires et conférences

Les séminaires thématiques et conférences-débats annuels sont ouverts à tous les acteurs de la coopération transfrontalière.



Groupes de travail thématiques

Organisés chaque année, les groupes de travail sont destinés aux adhérents de la MOT. Ils permettent d'approfondir un thème d'intérêt pour le réseau.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a été créée en avril 1997 par le gouvernement français afin « d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers ».

UN RÉSEAU

La MOT regroupe au sein de son réseau les acteurs de la coopération transfrontalière. Elle fédère une grande diversité de membres, représentatifs des échelles et des acteurs impliqués dans les projets transfrontaliers : États, collectivités territoriales et leurs groupements, associations, fédérations, structures transfrontalières, grandes entreprises, etc.

UN RELAIS «MULTI-NIVEAUX»

La MOT est pilotée par ses membres institutionnels : le CGET, la Caisse des Dépôts, le Ministère des Affaires étrangères, le Ministère de l'Intérieur,... Elle est également en lien permanent avec les institutions européennes. Ce positionnement « multi-niveaux » (local, régional, national et européen) lui permet de favoriser un dialogue permanent entre les

autorités nationales et européennes et les porteurs de projets.



© Communauté européenne, 2005



Un portail documentaire en ligne

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière sur les frontières françaises, ainsi que sur d'autres territoires en Europe et dans le monde (plus de 3600 documents). Le moteur de recherche et les références documentaires sont en accès libre, en revanche le téléchargement des documents électroniques est réservé aux membres et aux étudiants/chercheurs.



www.espaces - transfrontaliers.eu

Un site incontournable sur la coopération transfrontalière avec :

- des ressources documentaires, cartographiques, juridiques,
- une base de données de projets transfrontaliers,
- des fiches « thèmes », « territoires », « agglomérations »,
- des informations sur les fonds communautaires,
- une présentation des adhérents,
- Etc.



Les publications de la MOT



La newsletter mensuelle
« L'actualité transfrontalière »

Les Cahiers
thématiques

Les guides pratiques
et méthodologiques

L'Atlas de la coopération
transfrontalière

Pour s'abonner à la newsletter et être
informé des nouvelles publications
de la MOT :
www.espaces-transfrontaliers.eu

3.

VEILLER AUX INTÉRÊTS DES TERRI- TOIRES TRANSFRON- TALIERS

Le résultat de ces travaux menés avec les acteurs locaux et régionaux – l'assistance et la mise en réseau – permet de favoriser la prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales et européennes et d'aider à la définition de politiques et de stratégies d'ensemble. Pour ce faire, la MOT relaie les besoins du terrain auprès des autorités concernées et formule des propositions d'évolutions législatives et réglementaires.



À l'échelle nationale

En France, la mise en place d'une « stratégie nationale pour le transfrontalier », avec la création d'un « dispositif national d'appui aux questions transfrontalières », est un enjeu majeur pour le développement des territoires transfrontaliers.

La MOT est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle possède une vision globale et une approche pragmatique et différenciée des dynamiques à l'œuvre sur les territoires. Elle constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières, d'assurer le suivi des décisions prises par l'État et d'élaborer des réflexions et des stratégies adaptées.



À l'échelle euro- péenne

Les programmes européens destinés à soutenir la coopération transfrontalière, et plus généralement les politiques communautaires, sont des leviers pour le développement des territoires transfrontaliers.

La MOT fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe, et contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires : prises de position sur la politique de cohésion, révisions du règlement communautaire sur le GECT, etc. Ces actions passent également par des partenariats directs avec les institutions européennes : Commission, Parlement, Comité des Régions et Conseil de l'Europe. La MOT travaille en partenariat avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération transfrontalière en Europe et dans le monde.

Les services aux adhérents

1.

Accéder à un centre de ressources unique sur la coopération transfrontalière



Communiquer à l'échelle européenne

La MOT dispose de nombreux supports de communication : site Internet, newsletter mensuelle, cahier thématique... Disponibles en plusieurs langues, ils mettent en perspective la coopération transfrontalière et sont diffusés très largement en Europe. Une place prioritaire est consacrée aux actualités et aux projets transfrontaliers des adhérents.

2.

Échanger avec les acteurs d'autres territoires transfrontaliers en Europe

3.

Mieux faire prendre en compte les besoins des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales et européennes

4.

Bénéficier d'une expertise pointue

L'espace membres

Réservé aux membres du réseau sur le site Internet de la MOT, il donne accès à de nombreuses ressources sur la coopération transfrontalière :



Des revues de presse sur l'actualité transfrontalière aux frontières françaises et sur l'actualité européenne. Une base de données regroupant tous les articles des revues de presse¹.



Un portail de documentation Plus de 3600 documents sur la

coopération transfrontalière, les territoires frontaliers et transfrontaliers, la coopération territoriale et l'aménagement du territoire sont mis à la disposition des adhérents sur un portail en ligne ainsi qu'au sein du centre de documentation physique de la MOT.²

www.espaces-transfrontaliers.eu



Le réseau de contacts

Un réseau d'experts de la MOT sur le transfrontalier met en relation les « experts » de la coopération transfrontalière à travers l'Europe. Les adhérents peuvent également bénéficier de la liste de diffusion européenne de la MOT³ pour communiquer sur leurs actualités et événements.

¹ Les articles peuvent être sélectionnés selon de nombreux critères : recherches dans le titre ou le corps de l'article, selon le journal, le thème, le territoire, l'année de publication, etc.

² La recherche avancée permet de délimiter les résultats par thèmes généraux, thèmes européens, frontières et territoires.

³ Liste de plus de 7000 contacts en Europe intéressés par la coopération transfrontalière. NB : cette prestation entre dans le cadre du « bon à tirer » annuel réservé à chaque adhérent (voir point 4.)

Chaque année, la MOT organise des événements d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre ses adhérents.

Des groupes de travail thématiques réunissent les experts et les acteurs de terrain sur une thématique. Leur objectif : dresser un état des lieux de la coopération, mettre en lumière les difficultés et les bonnes pratiques.

Ils donnent lieu à **des séminaires** et à l'élaboration d'outils de travail (publications thématiques, guides méthodologiques, recueils de bonnes pratiques...).

Les conférences-débats annuelles portent quant à elles sur les grands enjeux de la coopération transfrontalière et associent plus largement les acteurs du transfrontalier en Europe.

Faire partie du réseau de la MOT, c'est également contribuer à une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques et les stratégies nationales et communautaires. En effet, forte d'un réseau d'une soixantaine d'adhérents, la MOT relaie les besoins de ses membres :



Au niveau national par son lien constant avec ses partenaires institutionnels



Au niveau européen par ses nombreux partenariats et prises de position



Des consultations auprès du réseau sont régulièrement menées pour permettre une remontée active des besoins.

Depuis sa création en 1997, la MOT a développé une expertise opérationnelle et juridique sur de nombreuses thématiques transfrontalières. Cette expérience est en premier lieu mise à disposition des adhérents.

Les « bons-à-tirer » d'une journée de travail

Chaque adhérent⁴ aux frontières françaises reçoit un bon-à-tirer⁵ annuel équivalent à une journée de travail de la part de l'équipe de la MOT.

Quelques exemples de services pouvant faire l'objet d'un « bon à tirer » :

- Recherche de renseignements spécifiques
- Appui à l'organisation d'un événement sur la coopération transfrontalière
- Diffusion des invitations à l'échelle européenne
- Intervention lors d'une manifestation ou d'une réunion, etc.

Les prestations

La MOT propose un accompagnement plus spécifique par le biais de « prestations ». Au-delà des conseils ponctuels, elle intervient pour le compte de ses adhérents afin de les assister dans leurs démarches transfrontalières : élaboration de cahiers des charges, diagnostics territoriaux et projets de territoires transfrontaliers, ingénierie transfrontalière, organisation de la gouvernance politique et technique, création de structures juridiques telles que le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), etc.

⁴ Personne morale.

⁵ Deux l'année de son adhésion ; un « bon à tirer » peut être reporté d'une année sur l'autre.



D'autres ressources dédiées :

- Ressources juridiques
- Productions des groupes de travail et des séminaires du réseau
- Dernières études de la MOT
- Documents des instances de l'association